

Département de Loir et Cher



Faverolles-sur-Cher, le 22 septembre 2026

Le Maire de Faverolles-sur-Cher
à

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à une réunion ordinaire du Conseil Municipal, qui aura lieu dans la salle du Conseil de la Mairie le :

MARDI 28 SEPTEMBRE 2026 à 18 heures 30 précises

En cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration écrite à l'un de vos collègues.

Dans l'attente et comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Olivier RACAULT

Ordre du Jour :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du Compte-rendu de la séance du 23 juin 2026
- Modification fonctionnement de la Cantine scolaire
- Personnel communal – création des postes
- ATD 41 : étude sécurisation « Route de la Clémencerie »
- Point financier BIP'S – subvention
- Subvention Comité des Fêtes
- Convention location salle MTL
- Subvention Cantine scolaire
- Tarifs des publicités BM 2027
- Stores salle MTL et Bibliothèque
- Droits de préemption
- Questions diverses